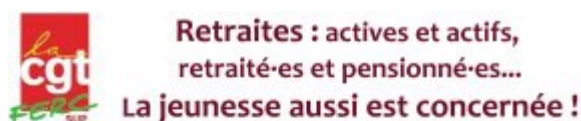




## 5 décembre - Tract de la CGT FERC Sup

mercredi 27 novembre 2019, par [Bariaud](#)



Le gouvernement Macron-Delevoye a décidé de lancer sa réforme du système des retraites qu'il veut mettre en œuvre dès 2025.

Le gouvernement veut supprimer les 42 régimes existants c'est à dire l'ensemble des régimes dont le régime général de la sécurité sociale.

À grand renfort de communication, par la mise en place d'un « système universel par points » sous couvert « d'égalité et universalité », on cherche à minimiser l'impact négatif qu'il aurait.

Il s'agit de mettre à bas l'édifice social: il s'agit de la suppression du meilleur système au monde: la répartition solidaire.



Pourtant, si ce projet passait, la réalité serait dramatique et la jeunesse serait très durement impactée. Qu'on en juge !

[www.cgt.fercsup.net](http://www.cgt.fercsup.net) + [www.adherer.cgt.fercsup.net](http://www.adherer.cgt.fercsup.net)

## Retraites : actives et actifs, retraité•es et pensionné•es... La jeunesse aussi est concernée !

Le gouvernement Macron-Delevoye a décidé de lancer sa réforme du système des retraites qu'il veut mettre en œuvre dès 2025. Le gouvernement veut supprimer les 42 régimes existants c'est à dire l'ensemble des régimes dont le régime général de la sécurité sociale. À grand renfort de communication, par la mise en place d'un « système universel par points » sous couvert « d'égalité et universalité », on cherche à minimiser l'impact négatif qu'il aurait. Il s'agit de mettre à bas l'édifice social : il s'agit de la suppression du meilleur système au monde : la répartition solidaire. Pourtant, si ce projet passait, la réalité serait dramatique et la jeunesse serait très durement impactée. Qu'on en juge !

Le montant de la retraite dépend des trimestres cotisés et validés. Actuellement, 150 heures travaillées payées au SMIC suffisent pour avoir un trimestre de cotisation. Certains trimestres sont validés pour la maternité, l'invalidité, la maladie, le chômage... Actuellement, les pensions sont calculées en prenant en compte les 25 meilleures années de cotisation dans le privé (ou les 6 derniers mois dans le public). Chaque secteur a gagné des garanties collectives pour les retraites, qui dépendent de ses spécificités. Avec le « régime universel par point » :

- Toute la carrière serait prise en compte pour le calcul de la pension : comme les années de petits boulots sous payés compteraient, cela baisserait mécaniquement la pension.
- Les trimestres de maternité, de chômage... sans cotisation ne contribueraient pas à la retraite. Cela baisserait notablement la pension.
- Le mécanisme de compensation par l'État qui est prévu serait limité aux pensionnés les plus pauvres, remplaçant la solidarité par une forme de charité, dépendant du budget de l'État.
- Les spécificités (pénibilité, réalités du travail...) seraient niées et les pensions harmonisées vers le bas.
- La valeur du point ne serait jamais connue à l'avance : elle varierait en fonction du contexte économique !

Le rapport Delevoye prévoit de limiter les dépenses pour les pensions à 14% du PIB, alors que la richesse produite augmente et que le nombre de retraités augmente aussi. Les estimations montrent que les pensions baisseraient de l'ordre de 15 à 40%. La réforme : c'est la misère pour toutes les pensionné•es et / ou l'obligation de continuer à travailler bien au-delà de 62 ans et risquer de mourir au travail (ou au chômage...). La jeunesse subit déjà les voies professionnalisantes bouchées ou surchargées, la mise en place de la sélection à l'entrée à l'université, l'augmentation des frais d'inscription et du coût des études, la précarité avec les petits boulots et l'ubérisation, le chômage, le manque de perspectives...

La CGT FERC Sup s'adresse à la jeunesse : vous avez le droit aux études, à une carrière avec des emplois stables (sous statut ou CDI), et à une retraite ! Tous ensemble, public/privé, étudiant•es/actif•ves/retraité•es : empêchons le gouvernement de détruire nos 42 régimes de retraites. Ensemble, défendons et améliorons nos régimes de retraites.

La RATP a montré la voie avec sa grève ultra massive en septembre et l'ultimatum prévoyant la grève reconductible à partir du 5 décembre, pour défendre son régime de retraite rejoint par différentes professions.

La CGT FERC Sup se déclare disponible et prête à organiser des AG communes avec les étudiant•es et leurs organisations pour discuter du projet gouvernemental et préparer la riposte.